

DECRET N° 2017/095 DU **15 MARS 2017**
portant nomination du Président de la Commission Nationale pour
la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu la Constitution ;
Vu le décret n° 2017/013 du 23 janvier 2017 portant création, organisation
et fonctionnement de la Commission Nationale pour la Promotion du
Bilinguisme et du Multiculturalisme,

DECRETE :

Article 1^{er}.- Monsieur **Peter MAFANY MUSONGE** est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé Président de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme, pour un mandat de cinq (05) ans éventuellement renouvelable.

Article 2 .- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 15 MARS 2017

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

